

COMMUNE DE

**MASSEILLES**

---

## Procès-verbal du Conseil Municipal

### Séance du 27 Novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 03 avril 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Nicole VIGNE, Maire.

Présents :

**Madame Nicole VIGNE**

**Madame Madeleine LAPEYRE**

**Madame Aline BETEILLE**

**Monsieur LEVEILLE Jean-Guy**

**Madame LAOUE Lydie**

**Monsieur ZAGO Christian**

**Monsieur DESPUJOLS Nathalie**

**Monsieur FUSTAILLON Philippe**

Absents non excusés : Monsieur Marc MESANA

Excusé : Monsieur ZAGO Patrick, Monsieur GARBAYE François

Procuration : néant

Secrétaire de séance : Madame Madeleine LAPEYRE

Constatant que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Madame le Maire propose de passer à l'ordre du jour suivant :

**1 – Approbation du procès-verbal du 17 Juin 2025**

**2 – Réorganisation ramassage ordures ménagères**

**3 – Vœux 2026**

**4 – Point sur les travaux du séchoir et ses abords**

**5 – Information sur le PLUi**

**6 – Questions diverses**

**1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 17 JUIN 2025**

Madame le Maire donne lecture du procès-verbal du 17 Juin 2025 et demande s'il y a des observations à formuler. Aucune observation.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**2 – REORGANISATION RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES**

Afin de mettre en place la collecte des déchets (ordures ménagères + emballages plastique, métallique, carton et papier) en porte à porte sur votre commune, **les élus de la Commune de Masseilles et le Sictom du Sud-Gironde** ont travaillé ensemble pour proposer un service adapté aux contraintes de chacun. Aussi, selon la situation, 2 solutions sont possibles :

- 1 - Le ramassage en porte à porte : 2 bacs seront remis (1 bac à couvercle noir pour la collecte des ordures ménagères et 1 bac à couvercle jaune pour la collecte des emballages en plastique, métal, papier et carton).
- 2 – Le ramassage en bacs de regroupement : ces bacs seront installés par les services du SICTOM et seront dotés d'une serrure que vous pourrez ouvrir grâce à une clé dédiée. Les bacs seront attribués en fonction de la localisation de votre habitation.

Une journée a été organisée par le SICTOM pour la remise des bacs ou des clés en fonction de la situation de chacun ainsi que le nouveau calendrier de collecte ; seulement 3 familles ne se sont pas déplacées.

Cette nouvelle collecte sera mise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Une matinée de formation au compostage est prévue le 6 décembre 2025 à la salle des fêtes de MASSEILLES.

### **3 – VŒUX 2026**

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 10 janvier 2026.

16 h 00 : spectacle pour les enfants, coût 500 €

17 h 00 : vœux de la municipalité

A l'issue, un cocktail dinatoire sera offert à la population. La prestation sera confiée à MC TRAITEUR de GAJAC.

### **4 – POINT SUR LES TRAVAUX DU SECHOIR ET SES ABORDS**

Les travaux avancent à un rythme soutenu.

Lors du prochain conseil municipal, nous aurons à choisir le prestataire pour la création du jardin d'agrément, tel que défini dans la globalité de notre projet.

### **5 – INFORMATION SUR LE PLUi**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le porter à connaissance sur le risque incendie a été validé par les services de l'état.

Il s'intégrera dans le PLUi de notre CDC du Bazadais. La vice-présidente, Madame Fabienne BARBOT, en charge de ces questions, continue de travailler, toujours avec les services de L'Etat, sur les spécificités pouvant éventuellement évoluer sur notre territoire.

### **6 – QUESTIONS DIVERSES**

Madame le Maire informe des dates des élections municipales : 15 et 22 MARS 2026

L'ordre du jour étant achevé, Madame le Maire clôt la séance à 22 h 25.

